



Intrusion dans propriété privée

Par **Kyclon**, le **19/01/2021** à **18:04**

Bonjour,

A la suite de l'effondrement d'un mur mitoyen, mon voisin c'est permis à plusieurs reprises de rentrer dans notre propriété avec différents personnages. Peut être un expert une fois, un entrepreneur une autre fois.

Dans la propriété nous avons 4 locataires, deux d'entre nous ont alertés sur les intrusions dudit voisins et peuvent en témoigner.

J'envisage de déposer une plainte pour intrusion dans une propriété privée, quelles sont nos chances de le punir pour éviter qu'il ne recommence ?

Bien cordialement,

XXXXXXXXXXXXXX

Par **youris**, le **19/01/2021** à **18:22**

bonjour,

le code pénal ne prévoit pas l'infraction de propriété privée sauf s'il y a des dégradations, le code pénal protège uniquement le domicile.

vos locataires peuvent déposer une plainte pour violation de domicile.

voir ce lien : <https://justice.ooreka.fr/fiche/voir/585785/violation-de-la-propriete-privee-que-faire>

salutations